

## Panorama du bénévolat de sécurité civile de l'inspection générale de l'administration

16 octobre 2012 8:34 dans [Radioamateur](#)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION

N° 11 - 095 - 01

LE BÉNÉVOLAT DE SÉCURITÉ CIVILE

BILAN ET PLAN D'ACTION

- JANVIER 2012 -

Le ministère de l'Intérieur a confié à l'inspection générale de l'administration le soin de prendre le pouls du bénévolat de sécurité civile en France. Les conclusions ont été publiées dans un rapport daté de janvier 2012 intitulé « Le bénévolat de sécurité civile, bilan et plan d'action ».

Il s'agit d'un document essentiel dans la mesure où il dresse un bilan complet à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif. C'est par exemple la première fois que sont publiés des chiffres sur le nombre réel de secouristes mobilisables dans les associations du pays (33 326). Des constats éclairés sont établis sur la structure du bénévolat et ses faiblesses, sur l'inadaptation de la réglementation, les raisons de la fréquente mise à l'écart des petites structures, jusqu'au caractère affectif de l'engagement des bénévoles. La qualité du texte se mesure à la réalité lucide qu'il décrit, ainsi à propos des conflits récurrents dans les entités : « la vie des associations de sécurité civile est fréquemment marquée par des brouilles irrémédiables, des démissions fracassantes, des passages d'une association à l'autre et, pour les structures locales, par des changements de rattachement aux fédérations nationales, privant trop souvent ce mouvement associatif de la sérénité nécessaire à un engagement bénévole durable. »

Mais le rapport constate également la contribution indispensable des bénévoles et reconnaît l'incapacité de l'administration à favoriser le bénévolat. Il propose donc un certain nombre de pistes pour améliorer la situation. On ne peut qu'y souscrire, et souhaiter que ces options soient prises en considération, au plus haut niveau de l'administration de la sécurité civile.

Article initialement publié le 14 octobre 2012 par Frédéric Séguret sur le site [Secourisme.net](http://www.securisme.net) à l'adresse <http://www.securisme.net/spip.php?breve305> et partagé sous licence Creative Commons Paternité 2.0.

Extraits :

D'autres acteurs ont développé une forte spécialisation. A titre d'exemple, les associations à vocation internationale se caractérisent par des équipes de taille réduite (moins de 100 bénévoles), mais disposant d'un savoir-faire et de matériels adaptés à l'intervention sur théâtre de catastrophe (matériel de recherche de victimes et de déblaiement). Sur le champ national, certaines associations spécialisées font figure d'acteurs incontournables, à l'exemple de la FNRASEC dans le domaine des transmissions, de Spéléo Secours en matière de secours souterrain ou encore de la SNSM en matière de secours en mer.

Les associations agréées au niveau national, en fonction de leur profil d'activité :

Catégorie	Association
Associations à vocation généraliste	Association Nationale des Premiers Secours (ANPS)
	Centre Français du Secourisme (CFS)
	Croix-Rouge Française
	Fédération des Unités Mobiles de Premier Secours et Assistance (FUMPSA)
	Fédération Française des Secouristes Croix-Blanche
	Fédération Française du Sauvetage et du Secourisme (FFSS)
	Fédération Nationale de la Protection Civile (FNPC)
	Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF)
	Ceuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte
	Union Nationale des Associations des Secouristes et Sauveteurs (UNASS)
Unité Mobile de Premier Secours et d'Assistance de l'Essonne (UMPS91)	
Associations à vocation internationale	Corps Mondial de Secours
	Elisa Hélicoptère
	Pompiers de l'Urgence Internationale
	Pompiers Sans Frontières
	Secouristes Sans Frontières
Associations spécialisées	Fédération Nationale des Radioamateurs au service de la Sécurité Civile (FNRASEC)
	Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)
	Spéléo Secours Français (Fédération Française de Spéléologie)
Acteurs spécifiques	Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE)
	Secours Catholique

► **D'autres associations**, hors du domaine de la sécurité civile, sont susceptibles de jouer un rôle dans le traitement des crises.

Dans le cadre du questionnaire qui leur a été adressé, les préfetures étaient invitées à identifier de tels acteurs. Une trentaine d'associations ont été identifiées, œuvrant principalement dans les domaines de l'environnement et de l'assistance aux victimes (assistance matérielle, psychologique ou encore juridique). Bien que ces cas de figure demeurent limités, quelques associations, inconnues ou peu connues jusqu'alors de la scène de la sécurité civile, méritent sans doute d'être intégrées au dispositif public de réponse aux crises, et parfois même en font spontanément la proposition, à l'instar de la Fédération Française de la Citizen Band Libre.